

Bulletin d'inscription

Nom de l'équipe:.....

Courses:

Jeune **GRATUIT**
(De 2005 à 2010)

XS 14€
(≥ 2003) *De Benjamins à Vétérans*

S 20€
(≥ 2000) *De Cadets à Vétérans*

Catégorie →

Mini-poussin
(2009 et 2010)

Poussin
(2007 et 2008)

Pupille
(2005 et 2006)

Benjamin
(2003 & 2004)

Minime
(2001 & 2002)

Cadet
(1999 & 2000)

Junior
(1997 & 1998)

Senior
(1977-1996)

Vétérans
(≥ 1976)

Equipier 1:

Sexe: M F

Nom:..... Prénom:.....

date de naissance:../../..... E-mail:.....

Adresse:..... Tel:.....

N° de licence:..... Club:.....

Certificat médical (en compétition) obligatoire pour les non licenciés

Equipier 2:

Sexe: M F

Nom:..... Prénom:.....

date de naissance:../../..... E-mail:.....

Adresse:..... Tel:.....

N° de licence:..... Club:.....

Certificat médical (en compétition) obligatoire pour les non licenciés

Autorisation parentale pour mineur - OBLIGATION

Je soussigné..... Autorise mon enfant à participer au RUN & BIKE de Montluçon Triathlon du 06 mars 2016. Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte.

Signature:

Autorisation parentale pour mineur - OBLIGATION

Je soussigné..... Autorise mon enfant à participer au RUN & BIKE de Montluçon Triathlon du 06 mars 2016. Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte.

Signature:



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON



La signature du présent document vaut acceptation du règlement général imprimé au dos.



2^e Bike & Run de Montluçon

Règlement



Art. 1-DEFINITION

Le Run&Bike Montluçonnois est une course par équipe, celle-ci est composée de deux coéquipiers partageant un vélo sur le même parcours, seul un coéquipier est autorisé à être sur le vélo.

Art. 2-EPREUVES

Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés et aux non licenciés.

Conformément a la réglementation générale 2016 de la FFTRI.

L'utilisation d'une ceinture porte dossard est autorisée.

Passage de relais à la selle imposé.

Art. 3-INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire il faut envoyer :

- Le bulletin d'inscription rempli et signé par l'équipe avant le 1er Mars 2016 (Majoration de 4€ le jour J)
 - Photocopie de la licence FFTRI, FFA, ou FFC pour les licenciés.
 - Pour les non licenciés un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du Triathlon ou de la course à pied et du cyclisme en compétition.
 - Le montant des droits d'engagement
 - L'attestation parentale signée par les parents pour les mineurs
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Art. 4-SECURITE

Le parcours est balisé et des signaleurs se trouvent aux intersections dangereuses. Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour les deux coéquipiers tout au long de l'épreuve.

L'organisation médicale sera assurée par un organisme agréé compétent dans un raisonnement d'urgence absolue et d'optimisation du délai d'intervention.

Art. 5-RESPONSABILITE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident de défaillance due à un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel.